



OPTION
SCIENCES
ÉCONOMIQUES /
DROIT
à partir de la 3^e



Le cours aborde tant l'aspect «économie» (rôle et activité des agents économiques, redistribution des richesses, création d'entreprise,...) que les notions de droit, c'est-à-dire les règles, droits et obligations des personnes physiques et morales sur un territoire donné.

L'économie est « **l'étude des êtres humains dans leur vie de tous les jours et l'utilisation des ressources rares** ».

Nous nous intéressons aux activités, aux comportements, à la pensée, aux intentions, aux modes de vie, de consommation, de production de l'être humain, dans le passé ou dans le présent, qu'il soit seul ou en société.

Le cours aborde les rôle et activité des agents économiques, les différents systèmes économiques de redistribution des richesses.

Les notions vues permettent de mieux comprendre l'actualité et de se préparer au management de société.

Le droit étudie l'organisation, les règles, les droits et obligations des personnes physiques et morales sur un territoire donné. Il permet de vivre en société et détermine les rapports entre les citoyens. Des sanctions sont prévues lorsque ces règles ne sont pas respectées. Nous étudierons les différentes sources de droits, les tribunaux, les codes.

Par ailleurs, la plupart des formations supérieures (université et hautes écoles) incluent une solide formation économique et/ou de droit, et ce quel que soit l'orientation choisie par le jeune.

Nous nous proposons d'aborder des questions qui pourraient piquer votre curiosité telles que :

- Pourquoi l'économie connaît-elle des hauts et des bas ? Autrement dit, pourquoi l'économie connaît-elle parfois une « mauvaise année » ? Que s'est-il passé avec les prix dans les supermarchés depuis la crise Covid ?
- Que devons-nous faire pour limiter la destruction des ressources rares et l'environnement ?
- Qu'est-ce qu'un contrat (travail, mariage, achat,...) ?